



# PROCEDURE REPORTING ENVIRONNEMENTAL INTERNE ET REFERENTIEL EXTERNE DE VERIFICATION

PÔLE  
OLEAGINEUX





# POLITIQUE DE DURABILITE

En plaçant l'humain et l'environnement au cœur de sa démarche de développement durable, le Groupe IFP est conscient de sa responsabilité à l'égard des employés et des communautés locales. Le Groupe IFP agit dans les pays où il opère au développement socio-économique grâce à une politique d'investissement et de créations d'emploi, mais aussi à la préservation de l'environnement :

Pour ce faire, nous nous engageons à :

## 1 Respect des Droits de l'Homme

- Respecter et soutenir la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- Respecter et reconnaître les droits de tous les travailleurs, y compris les travailleurs contractuels, temporaires et migrants,
- Lutter contre le travail des enfants, le travail forcé et le harcèlement sous toutes ses formes
- Respecter les droits fondés

## 2 Développement responsable de ses opérations

- Identifier, maintenir et protéger les zones à haut stock de carbone (HSC),
- Identifier, maintenir et protéger les zones à haute valeur de conservation (HVC),
- Identifier, entretenir et protéger les tourbières
- Réduire progressivement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sur les plantations existantes
- Respecter les droits des populations autochtones et des communautés locales de donner ou de refuser leur consentement, libre et éclairé-préalable (CLIP) à toutes les opérations affectant les terres ou ressources sur lesquelles ils ont l'obligation juridique, communautaire ou droits coutumiers

## 3 Meilleures pratiques de gestion

- Se conformer aux lois et règlements locaux et internationaux applicables à nos opérations,
- Réduire progressivement l'utilisation des produits chimiques et limiter ses effets sur l'environnement (pollution de l'eau, du sol et de l'air, émission des gaz à effet de serre et interdiction de l'utilisation du feu, ...),
- Faciliter et encourager l'inclusion des petits exploitants / agriculteurs dans nos chaînes d'approvisionnement,
- Assurer une négociation juste et transparente des prix avec les petits exploitants/ agriculteurs,
- Médier toutes les plaintes et conflits par un processus ouvert, transparent et consultatif.

Notre engagement à créer un réseau d'approvisionnement transparent avec une traçabilité complète est au cœur de notre politique.

Cette politique de gestion responsable s'applique, sans exception, à :

- Toutes les opérations du Groupe IFP, et celles de ses filiales, y compris toutes les usines de transformation et les plantations que le Groupe détient, gère ou dans lesquelles il investit, quel que soit le niveau de sa part.
- Tous les fournisseurs (tiers) auprès desquels le Groupe achète ou avec lesquels il entretient une relation commerciale (potentiellement l'achat de matières premières).



  
Pierre BILLOU  
Directeur Général  
Novembre 2017

## **1. CONTEXTE**

Le reporting développement durable est aujourd'hui une pratique répandue qui repose sur des standards internationaux. Le Global Reporting Initiative (GRI standards, version 2016), les articles 116 de la Loi NRE (2001) et 225 de la loi Grenelle 2 (2010) en France, la Company Act (2006) au Royaume Uni, ou encore des classements boursiers éthiques forment un ensemble de références pour les entreprises.

Plus qu'une façon de mesurer et relater au travers d'un rapport sa performance, le reporting est un outil de pilotage de la stratégie, qui prend en compte la manière dont l'entreprise intègre les impacts sociaux et environnementaux de son activité, et adopte les meilleures pratiques possibles afin de contribuer à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement

## **2. OBJET**

Cette procédure, qui reprend les indicateurs de performance extra-financière contenu dans l'article 225 de la Loi Grenelle 2 (2010), décrit de façon détaillée et précise les informations à reporter. Elle y définit les périmètres de reporting en termes de source d'information. Elle rappelle les modes de calcul et de comptabilisation des indicateurs tout en mettant un accent sur les points de vigilance et les différents niveaux de contrôle.

## **3. DOMAINE D'APPLICATION**

Cette procédure s'applique à l'ensemble des activités de l'entreprise où les informations à mesurer et relater sont possibles d'être collectées telles que définies dans la présente procédure.



# SOMMAIRE

I.	Électricité - Consommation	6
II.	Essence - Véhicules - Consommation	9
III.	Gazole/Diesel - Véhicules - Consommation	12
IV.	Diesel – Sources fixes -Consommation	15
V.	Volume d'eau consommé annuellement	17
VI.	Quantité de déchets dangereux produits / an	20
VII.	Quantité de déchets non-dangereux produits	24

# I. ÉLECTRICITÉ - CONSOMMATION

## DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre (pour toute l'année)
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: kWh
Référent	: Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE

### **EN 0100 Consommation d'électricité USINE, ANNEXE, ATELIER, ADMINISTRATION, BUREAU, LABORATOIRES, CENTRES MEDICAUX**

Rapporter ici les quantités - de kWh - d'électricité consommée - dans l'année - par l'entité. Fournir une estimation quand les informations précises sont absentes.

#### **Sont inclus: OUI**

- Toutes les consommations de l'usine, ateliers, bureaux, laboratoires, centres médicaux...

#### **Sont exclus :**

- Dans le cas où l'électricité est payée directement par un tiers (cas d'une activité de sous-traitance par exemple), la quantité d'électricité n'est pas à comptabiliser ici.

## **EN 0100-1 Consommation d'électricité IRRIGATION**

Rapporter ici les quantités - de kWh - d'électricité consommée - dans l'année - par l'entité. Fournir une estimation quand les informations précises sont absentes.

### **Sont inclus: OUI**

- Toutes les consommations effectuées par l'entité ; que celles-ci soient achetées au réseau et / ou produites sur site.
- Toutes les consommations y compris toutes les zones éclairées dépendant du réseau CIE ou de l'énergie produite

### **Sont exclus: NON**

- Dans le cas où l'électricité est payée directement par un tiers (cas d'une activité de sous-traitance par exemple), la quantité d'électricité n'est pas à comptabiliser ici.

## **EN 0100-2 Consommation d'énergie des Zones d'Habitations**

### **MÉTHODE DE COLLECTE / MODE DE CALCULS**

La collecte doit se faire par :

- soit par relevés des compteurs
- soit par consolidation des factures
- soit par échange direct avec le fournisseur d'énergie.

### **MÉTHODES D'ESTIMATION**

Contrôles arithmétiques :

- En cas d'impossibilité de collecter les volumes consommés,

il est possible de les estimer à partir des factures : Il suffit de diviser le montant de la facture – HT - par le prix moyen de l'énergie concernée. Cette information est disponible sur internet dans chaque pays sur les sites des ministères (de l'environnement par exemple). Par exemple le prix moyen pour 1 kWh est d'environ 0,14€TTC en France. (à adapter pour chaque pays

- Lorsque les bureaux sont loués dans un bâtiment partagé et qu'il est possible de récupérer du loueur des données sur la consommation totale du bâtiment et sur les surfaces totales en m<sup>2</sup>, l'estimation de la consommation de l'entreprise est effectuée au prorata des m<sup>2</sup> occupés par l'entité.

## POINTS DE VIGILANCE

Si les chiffres exacts ne sont pas disponibles, toujours proposer une évaluation basée sur l'une des 2 méthodes proposées. Toujours préciser le périmètre estimé (en m<sup>2</sup> par exemple) et la méthode d'estimation (en prix moyen utilisé par exemple).

## CONTRÔLES

Toujours bien conserver la méthode de calcul ET les documents justificatifs pour l'audit externe

## INDICATEUR PUBLIÉ

**Achats d'électricité = EN 0100 (USINE et Annexes)  
+ EN 0100-1 (IRRIGATION) + EN 0100-2 (ZONES  
d'HABITATIONS) - Electricité produite sur site.**



## II. ESSENCE - VÉHICULES - CONSOMMATION

### DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: Litres
Référent	: Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

### DESCRIPTION DÉTAILLÉE

#### Consommation de carburant

Rapporter les volumes totaux achetés d'essence et distinguer parmi cette consommation :

- **les volumes essence utilisés par des véhicules dont l'entreprise est propriétaire – indicateur EN 0200** : Il s'agit principalement des consommations d'essence des véhicules, des motos, des engins et véhicules de service, de fonction et de déplacements professionnels possédés en propre par l'entité.
- **les volumes essence revendus à des sous-traitants – indicateur EN 0201**
- **les volumes essence utilisés pour des véhicules loués – indicateur EN 0202** : Il s'agit principalement des consommations d'essence des engins et/ou engins de manutention (pelleteuses, chariots

élévateurs etc.) sur site et des véhicules de service et de fonction en location longue durée ou véhicules personnels des salariés utilisés pour des déplacements professionnels.

### **Sont inclus:**

- L'essence consommée par l'entreprise : soit achetée dans des stations en ville avec carte carburant ou pompée dans des stations sur sites.
- Les consommations des véhicules personnels des salariés utilisés pour des déplacements professionnels et réglées par notes de frais sont également prises en compte dans l'indicateur

### **Sont exclus:**

- Les consommations de carburant des sources fixes (par exemple générateur d'électricité)

## **Méthode de collecte / Mode de calculs**

La collecte doit se faire par :

- Suivi des bons de sortie carburant sur site
- Carte de carburant mensuelle
- Tickets de carburant des stations en ville (ex : total)

## **MÉTHODE D'ESTIMATION:**

Une estimation peut être faite à partir des Km totaux parcourus et des consommations moyennes par Km pour le parc de véhicules concerné (dans ce cas, préciser la méthode de calcul).

Ex 10 000 Km parcourus par voiture X 8 voitures X 5 litres aux 100km (consommation moyenne) = 4 000 litres

## POINTS DE VIGILANCE

Si l'entité suit à ce jour la quantité totale de carburant essence +diesel sans possible différenciation des deux, il sera remonté « 0 » pour la quantité d'essence et le total pour la quantité de diesel.

Si les chiffres exacts ne sont pas disponibles, toujours effectuer une évaluation basée sur la méthode proposée. Toujours préciser le périmètre estimé: le nombre de véhicules, les Km totaux, les consommations moyennes).

## CONTRÔLES

Toujours bien conserver la méthode de calcul ET les documents justificatifs pour l'audit externe

Consommation moyenne :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation\\_de\\_carburant\\_par\\_les\\_voitures#Consommation\\_moyenne\\_d.27es\\_sence](http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation_de_carburant_par_les_voitures#Consommation_moyenne_d.27es_sence)

## INDICATEUR PUBLIÉ

**Consommation de carburant (périmètre financier et opérationnel)  
= EN 0200 (véhicules en propre) + EN 0202 (véhicules loués)**

### III. GAZOLE/DIESEL - VÉHICULES - CONSOMMATION

#### DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: Litres
Référent	: Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

#### DESCRIPTION DÉTAILLÉE

##### Consommation de carburant

Rapporter les volumes totaux achetés de Diesel/gasoil et de distinguer parmi cette consommation :

- **les volumes de diesel utilisés par des véhicules dont l'entreprise est propriétaire – indicateur EN 0300** : Il s'agit principalement des consommations de diesel des véhicules, des motos, des engins, véhicules de service, de fonction et de déplacements professionnels possédés en propre par l'entité.
- **les volumes de diesel revendus à des sous-traitants – indicateur EN 0301**
- **les volumes de diesel utilisés pour des véhicules loués – indicateur EN 0302** : Il s'agit principalement des consommations de diesel des engins et/ou engins de manutention (pelleteuses,

### Sont inclus:

- Le gazole / diesel consommé par l'entreprise : soit acheté dans des stations en ville avec carte carburant ou pompée dans des stations sur site.
- Les consommations des véhicules personnels des salariés utilisés pour des déplacements professionnels et réglées par notes de frais sont également prises en compte dans l'indicateur
- Les consommations des véhicules loués à des sous-traitants.

### Sont exclus:

- Les consommations de carburant des sources fixes (par exemple générateur d'électricité)

## MÉTHODE DE COLLECTE / MODE DE CALCULS

La collecte doit se faire par :

- Suivi des bons de sortie carburant sur site
- Carte de carburant mensuelle
- Tickets de carburant des stations en ville (ex : total)

## MÉTHODE D'ESTIMATION :

Une estimation peut être faite à partir des Km totaux parcourus et des consommations moyennes par Km pour le parc de véhicules concerné (dans ce cas, préciser la méthode de calcul).

Ex 10 000 Km parcourus par voiture X 8 voitures X 5 litres aux 100km (consommation moyenne) = 4 000 litres

## POINTS DE VIGILANCE

Si l'entité suit à ce jour la quantité totale de carburant essence + Gazole / diesel sans possible différenciation des deux (cas des concessionnaires

par exemple), il sera remonté « 0 » pour la quantité d'essence et le total pour la quantité de diesel.

Les consommations réglées par notes de frais sont également rapportées avec preuve de tickets de carburant dans le cadre d'une mission.

Si les chiffres exacts ne sont pas disponibles, toujours proposer une évaluation basée sur la méthode proposée. Toujours préciser le périmètre estimé : le nombre de véhicules, les Km totaux, les consommations moyennes).

## CONTRÔLES

Toujours bien conserver la méthode de calcul ET les documents justificatifs pour l'audit externe

Consommation moyenne :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation\\_de\\_carburant\\_par\\_les\\_voitures#Consommation\\_moyenne\\_d.27es\\_sence](http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation_de_carburant_par_les_voitures#Consommation_moyenne_d.27es_sence)

## INDICATEUR PUBLIÉ

**Consommation de carburant (périmètre financier et opérationnel)  
= EN 0300 (véhicules en propre) + EN 0302 (véhicules loués)**

## IV. DIESEL – SOURCES FIXES -CONSOMMATION

### DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: Litres
Référent	: Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

### DESCRIPTION DÉTAILLÉE

#### Consommation d'énergie

Rapporter ici les quantités - en litres - de fuel domestique ou diesel consommé pour le groupe électrogène et les motopompes par l'entité. Fournir une estimation quand les données précises ne sont pas disponibles.

#### Sont incluses :

- Toute consommation pour faire fonctionner les groupes électrogènes, les motopompes...

#### Sont exclues :

- Les frais d'abonnement sont exclus.
- Les consommations de carburant des véhicules

## MÉTHODE DE COLLECTE / MODE DE CALCULS

La collecte doit se faire par :

- Suivi des bons de sortie carburant sur site
- Carte de carburant mensuelle
- Tickets de carburant des stations en ville (ex : total)

Le suivi des quantités mensuelles des motopompes et groupe électrogène.

## MÉTHODES D'ESTIMATION :

N/A

## POINTS DE VIGILANCE

Si jamais les quantités de fuel domestique sont disponibles uniquement en kWh, le coefficient de conversion suivant sera utilisé :

**1 m<sup>3</sup> <=> 1 000 L <=> 9851,85 kWh.**

## CONTRÔLES

Toujours bien conserver la méthode de calcul ET les documents justificatifs pour l'audit externe.



## V. VOLUME D'EAU CONSOMMÉ ANNUELLEMENT

### DÉSIGNATION

Objectif	: Gestion des consommations d'eau
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: volume m3
Référent	: Usine / Entité / Laboratoire/
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

### DESCRIPTION DÉTAILLÉE

#### Volume d'eau consommé annuellement en m3

Le volume d'eau consommé annuellement s'entend comme les consommations d'eau en m3 utilisés par relevé de compteurs ou estimation pour les processus opérationnels et le déroulement de l'activité. Les volumes d'eau réutilisés (ex : circuits fermés comme les réseaux de refroidissement) sont à exclure.

#### **EN 0701 et EN 0705 - Consommation d'eau USINE, ATELIER, BUREAUX, LABORATOIRES, CENTRE MEDICAL,**

Rapporter ici les quantités – de m3 - d'eau consommée - dans l'année - par l'entité. Fournir une estimation quand les informations précises sont absentes.

#### **Sont inclus:**

- Toutes les consommations d'eau consommées effectivement par l'entité.

- Toutes les consommations de l'usine, ateliers, bureaux, laboratoires, centres médicaux...

### **Sont exclus:**

- Dans le cas où l'eau est payée directement par le client (cas d'une activité de sous-traitance par exemple), la quantité d'eau n'est pas à comptabiliser ici.
- Les consommations de zones d'habitations et des plantations

### **EN 0702 et EN 0706 Consommation d'eau IRRIGATION - PEPINIERES**

Rapporter ici les quantités - de m<sup>3</sup> - d'eau consommée - dans l'année - par l'entité. Fournir une estimation quand les informations précises sont absentes.

### **Sont inclus: OUI**

- Toutes les consommations d'eau consommées effectivement par l'entité.
- Toutes les consommations d'eau de la plantation (irrigation), maison du gardien sur la plantation...

### **Sont exclus: NON**

- Dans le cas où l'eau est payée directement par le client (cas d'une activité de sous-traitance par exemple), la quantité d'eau n'est pas à comptabiliser ici.
- Les consommations de l'usine et de ses annexes.
- EN 0703 et EN 0707 Consommation d'eau des Zones d'habitations

## **MÉTHODE DE COLLECTE / MODE DE CALCULS**

Source d'information : les consommations d'eau sont obtenues à partir des factures d'eau ou à partir des relevés de compteurs. L'organisme

fournissant l'eau peut en général fournir un document récapitulatif de l'ensemble des consommations.

Somme des volumes d'eau consommée sur l'année. Une méthode permet d'estimer le mois de Décembre de l'année N si les données ne sont pas disponibles en ajoutant au 11 mois collecté la moyenne des consommations sur ces 11 mois.

## POINTS DE VIGILANCE

Les volumes d'eau réutilisés (ex : circuits fermés comme les réseaux de refroidissement) sont à exclure.

Le périmètre doit être globale et intégrer l'eau achetée mais aussi l'eau des forages si applicable.

Le système de distribution d'eau sur les sites est autonome (eau de forage) les cas de facture d'eau interviennent dans les zones de ville.

## CONTRÔLES

Contrôles arithmétiques : variation N/N-1, variation par surface de site

## INDICATEUR PUBLIÉ

**Consommation d'eau totale** = EN 0701 + EN 0702 + EN 0703 + EN 0705+ EN 0706+ EN 0707

## VI. QUANTITÉ DE DÉCHETS DANGEREUX PRODUITS / AN

### DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: Litres
Référent	: Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

### DESCRIPTION DÉTAILLÉE

#### Déchets dangereux

Les déchets dangereux sont les déchets qui présentent un risque pour la santé ou pour l'environnement. En France, l'utilisation de BSD (bordereaux de suivi des déchets) est imposée pour ce type de déchets. Les déchets dangereux récupérés désignent les déchets collectés et traités par un organisme de collecte spécifique.

Les déchets dangereux présentent au moins une des propriétés suivantes :

- Huiles usagées (huiles de moteur provenant des ateliers)
- Toluène utilisé par les laboratoires pour les analyses (solvant)
- Explosif (bouteilles de gaz)
- Comburant (oxygène)
- Facilement inflammable (gaz butane)

- Inflammable Irritant (acide)
- Nocif (acide)
- Toxique
- Cancérogène
- Corrosif
- Infectieux
- Toxique pour la reproduction
- Mutagène
- Substances et préparations qui, au contact de l'eau, de l'air ou d'un acide, dégagent un gaz toxique ou très toxique
- Substances et préparations susceptibles, après élimination, de donner naissance, par quelque moyen que ce soit, à une autre substance, par exemple un produit de lixiviation, qui possède l'une des caractéristiques énumérées ci-avant.
- Ecotoxique

### Sont inclus:

- Tous les déchets dangereux
- Tout déchet susceptible, après élimination, de donner naissance à une autre substance qui possède l'une des caractéristiques énumérées ci-dessus;
- Tout déchet qui, au contact de l'eau, de l'air ou d'un acide, dégage un gaz toxique ou très toxique.
- Emballages souillés respectifs et les supports absorbants (chiffons) souillés par lesdits produits:
  - o les produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides, Rodenticides et autres biocides);
  - o les engrais;
  - o le stimulant pour la saignée (Ethephon) ;
  - o les produits chimiques destinés à l'usinage du caoutchouc (acide phosphorique, chaux, soude caustique) ou au traitement des eaux de chaudière de l'huilerie;
  - o les produits chimiques utilisés au garage (huiles, graisses, solvants, acide de batterie, etc.)
  - o les produits chimiques utilisés dans les ateliers (solvants,

- o peintures, gaz industriels, ciment, additifs, colles, produits de fumigation, etc.);
  - o les produits chimiques de laboratoire (hexane, éthanol, trichloréthylène, etc.)
  - o les produits chimiques de potabilisation de l'eau (hypochlorite de calcium, charbon actif, etc.) ;
  - o les carburants (gasoil, essence, kérosène, etc.).
- Les déchets liés à l'activité industrielle et de plantation du site
  - Les déchets des sous-traitants (le reporter dans le total des déchets dangereux)

### **Sont exclus:**

- Les déchets des villages dits domestiques (ne sont pas pris en compte)
- Les déchets transférés d'un autre site ne doivent pas être reportés afin d'éviter les doubles comptages.
- Les déchets non produits par le site ne sont pas concernés.

## **SOURCE D'INFORMATION**

Reporting du prestataire collectant et traitant ces déchets.

Si aucune mesure exacte de cette donnée n'est accessible, fournir une estimation obtenue auprès des prestataires, ou calculée (à partir du poids moyen d'un container, du nombre de containers collectés...) en expliquant la méthode et les hypothèses effectuées.

## **MODE DE CALCUL**

Sommation des quantités selon le fichier de suivi des déchets.

## **POINTS DE VIGILANCE**

Prendre en compte l'ensemble des déchets dangereux du processus de production.

Un déchet peut être considéré comme produit lorsqu'il est évacué en passant par le pont bascule. Ce qui permet d'avoir quantité. Lorsqu'il est généré par l'entreprise ou le processus de production mais stocké, sa quantité n'étant pas disponible il n'est pas considéré comme déchet produit.

## **CONTRÔLES**

Contrôles arithmétiques : variation annuelle N/ N-1.

## VII. QUANTITÉ DE DÉCHETS NON-DANGEREUX PRODUITS

### DÉSIGNATION

Objectif	: Gestion des déchets
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: Poids - tonnes
Référent	: Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

### DESCRIPTION DÉTAILLÉE

**Déchets non-dangereux organiques** : Ce sont les résidus d'origine végétale ou animale qui peuvent être dégradés par les micro-organismes pour lesquels ils représentent une source d'alimentation. Ils incluent : les végétaux, les déchets putrescibles de la cuisine et ceux collectés auprès des cantines et restaurants d'entreprises, les papiers et cartons souillés sous certaines conditions. Ces déchets sont utilisés pour la fabrication du compost. Ils peuvent aussi être qualifiés de déchets non-dangereux.

A ce titre on peut citer :

- o Déchets métalliques (fers usagés)
- o Housses et sacs usagées

#### Sont inclus:

- Tous les déchets non dangereux
- Les déchets liés à l'activité industrielle et de plantation du site



- Les déchets des sous-traitants (le reporter dans le total des déchets non-dangereux)

### **Sont exclus:**

- Les déchets des villages.
- Les déchets en provenance d'un autre site : les déchets transférés d'un autre site ne doivent pas être reportés afin d'éviter les doubles comptages
- Les déchets non produits par le site ne sont pas concernés

## **SOURCE D'INFORMATION**

Fiche de suivi des déchets avec les quantités de déchets

## **MODE DE CALCUL**

N/A

## **POINTS DE VIGILANCE**

Prendre en compte l'ensemble des déchets organique du processus de production. Un déchet peut être considéré comme produit lorsqu'il est évacué en passant par le pont bascule. Ce qui permet d'avoir les quantités. Lorsqu'il est généré par l'entreprise ou le processus de production mais stocké, sa quantité n'étant pas disponible il n'est pas considéré comme déchet produit.

## **CONTRÔLES**

Contrôles arithmétiques : variation annuelle N/ N-1



POUR UNE POLITIQUE DE DURABILITE

PARCE QUE NOUS PLAÇONS  
**L'ENVIRONNEMENT**  
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Nous réduisons progressivement  
l'utilisation des produits chimiques et  
limitons ces effets sur l'environnement







Boulevard du Havre, Abidjan  
01 BP 1289 Abidjan 01  
+225 21 75 75 75  
communication@sifca.ci  
www.groupesifca.com